

COMMUNIQUE DE PRESSE

Repos Dominical, notre conquête sociale aurait pu avoir 110 ans

Aujourd'hui, pour le 110^{ème} anniversaire de la loi sur le Repos Dominical, la Section fédérale du COMMERCE FO dénonce les gouvernements successifs à la solde du patronat.

Isabelle Debré, Richard Mallié, Michel Sapin, Emmanuel Macron, Myriam El Khomri représentants de la République au Sénat, à l'Assemblée Nationale, au Ministère de l'Economie, au Ministère du Travail, vous avez détruit la loi sur le Repos Dominical par les projets, les lois, amendements et Décrets.

Les salariés du Commerce, à force de textes dérogatoires, se voient de plus en plus priver du droit de se reposer le Dimanche.

Il n'y a aucune utilité d'ordre public à ouvrir les magasins le dimanche. Aucune raison sociale et/ou économique, ne justifie ces ouvertures, bien au contraire.

Tous nous savons que l'ouverture des magasins le dimanche :

- favorise la destruction du commerce de proximité indépendant qui ne peut résister face aux grandes enseignes qui ouvriraient 7 jours sur 7,
- favorise la désertification des centres villes et des quartiers, par la fermeture des magasins de proximités,
- augmente par conséquence le nombre de chômeurs, par la disparition des magasins fragilisés (des Très Petites Entreprises en majorité),
- n'augmente pas le Chiffre d'Affaire* directement et représente un surcout supporté au final par les clients et les salariés, (*sauf par la récupération du CA de la concurrence),
- prive les salariés de pouvoir se reposer ensemble, les désocialise,
- augmente la pollution par l'augmentation du trafic routier pour se rendre dans les magasins, mais aussi par la consommation d'énergie un 7^{ème} jour,

C'est pour cela que FO COMMERCE demande le rétablissement de la loi sur le repos dominical en faveur de l'ensemble des salariés du commerce et revendique la réintroduction des textes qui donnaient 2 jours de repos consécutifs aux salariés, dont le dimanche (décret sur le temps de travail dans le commerce de détail de 1936).

Pour FO COMMERCE, il est temps d'aller à la reconquête de nos droits.

Paris le 13 juillet 2016

Contact :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la section fédérale du Commerce
01 48 01 91 32 – 06 68 66 25 24

